

## « J'ÉCONOMISERAI 60 M€ SUR LE TRAIN DE VIE DE L'HÔTEL DE VILLE EN 6 ANS »

Les citoyens sont de plus en plus exigeants envers leurs représentants, c'est une bonne chose. A juste titre, ils souhaitent plus d'exemplarité et de transparence. Je ne dis pas que rien n'a été fait ces dernières années, mais il est temps d'aller plus loin.

Je veux moderniser le fonctionnement de l'Hôtel de ville.

### VOICI MES 8 MESURES POUR RECONNECTER LES ÉLUS AUX PARISIENS.

#### 1/ SUPPRESSION DES VOITURES AVEC CHAUFFEUR

On ne peut pas souhaiter que les Parisiens renoncent à leur voiture personnelle, inciter à prendre les transports en commun, à rouler à vélo ou à favoriser la marche ...et se déplacer en voiture avec chauffeur. Le Maire de Paris et son exécutif doivent se montrer cohérents et s'astreindre aux mêmes efforts.

Aujourd'hui, les chauffeurs de l'Hôtel de Ville réalisent 18.000<sup>1</sup> transports de personnalités chaque année, soit une cinquantaine par jour.

C'est un service aux élus qui coûte cher, même s'il fonctionne en pool. Entre la masse salariale, l'achat des véhicules, leur entretien, les frais de carburants, on peut estimer le coût de ce service à 3,9 M€<sup>2</sup> aujourd'hui. Sur la mandature, cela fera une économie de 23,4 M€. Les agents actuels seront redéployés vers d'autres missions.

Paris a la chance de disposer d'un réseau de transport en commun dense et se prête aisément à l'usage du vélo. Le Maire de Paris peut simplement emprunter ces modes de transports pour se déplacer dans une ville qui ne fait que 8 km sur 10km (hors bois). Pour faire face à des besoins ponctuels, il est toujours possible de faire appel à un taxi, sur justificatif, comme c'est le cas dans la plupart des entreprises.

Par ailleurs, je privilégierai le train pour tous les déplacements à moins de 4h de Paris afin de limiter mon empreinte carbone. En cas de déplacement en avion, je m'engage à effectuer une compensation carbone.

## 2/ SUPPRESSION DES JETONS DE PRÉSENCE ANS LES ORGANISMES RATTACHÉS À LA VILLE

En plus de leurs indemnités, les élus qui siègent dans certains Conseils d'administration bénéficient de jetons de présence en fonction de leur assiduité.

Ce système manque de transparence, certains organismes bénéficient d'émoluments d'autres non, le montant des jetons varie d'un organisme à l'autre, certains demandent plus de travail que d'autres.

Je mettrai fin à cette pratique. Je considère que siéger dans le conseil d'administration d'une SEM parisienne est le prolongement normal de leur fonction (les élus bénéficient déjà d'une indemnité (4.283,20 € brut<sup>3</sup> pour un conseiller de Paris pour exercer leurs missions).

Pour les seuls organismes dont les rémunérations sont fixées par le Conseil de Paris :

- 13 présidences de SEM bénéficiant de 15.245 €<sup>4</sup> par an : Tour Eiffel, RIVP, Elogie- Siemp, POPB, SOREQA etc
- une cinquantaine d'élus (49) sont administrateurs et peuvent toucher entre 609,79 € par an (SAEMES) jusqu'à 6909 €<sup>5</sup> par an (RIVP).

Au total, pour les seuls organismes dont la rémunération est fixée par le Conseil de Paris, cela représente plus de 2M€ par mandature (versés par les organismes).

## 3/ RÉDUCTION DU NOMBRE DE COLLABORATEURS DE CABINET DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS

La Maire de Paris est libre de fixer le nombre de collaborateurs de son cabinet et de ceux de ses adjoints.

Plus il y a d'adjoints, plus il y'a de collaborateurs. Ainsi, en 2017 quand 6 postes d'adjoints supplémentaires ont été créés<sup>6</sup>, le nombre de collaborateurs autorisés par une délibération du Conseil de Paris est passé de 135 à 145<sup>7</sup>.

La Chambre régionale des comptes (CRC) a recensé en 2017 165 collaborateurs de cabinet<sup>8</sup>, la Maire de Paris ne respecte donc pas le plafond qu'elle s'est fixé. Je l'ai déjà dit, je souhaite fixer le nombre d'adjoints à 20, par rapport à aujourd'hui, cela représenterait une économie de 683.524,80 € sur la mandature.<sup>9</sup>

La CRC estimait que si l'on respectait les plafonds en vigueur dans les autres collectivités, la Maire de Paris ne devrait pas avoir plus de 45 collaborateurs<sup>10</sup> (maire et présidente de Conseil départemental).

Je propose de diviser par deux le nombre de collaborateurs, pour se situer autour de 80 personnes.

L'administration parisienne est reconnue pour ses compétences, je m'appuierai sur elle.

La CRC estime le coût du cabinet de la Maire à 11 M€ par an<sup>11</sup>. L'économie serait donc de 5,5 M€ chaque année, soit 33 M€ sur la mandature.

## 4/ RÉDUCTION DES INDEMNITÉS DE MAIRE DE PARIS

Dans les 3 mois qui suivent les élections, le Conseil de Paris doit délibérer sur les rémunérations des élus parisiens. Aujourd'hui, la Maire de Paris perçoit une indemnité de 9.204,23 € brut<sup>12</sup>. Elle déclarait en mars dernier<sup>13</sup> toucher 6.500 € net, plus 1.000 € par mois pour la Métropole du Grand Paris.

Ces indemnités ne sont pas extravagantes étant données les responsabilités. Cependant, à l'heure où les Parisiens ont plus en plus de mal à rester vivre dans Paris, il est important que les élus soient exemplaires avec l'emploi des impôts.

Je proposerai donc une réduction de 20% de l'indemnité perçue par le Maire, soit une indemnité nette de 5.200 € contre 6.500 € aujourd'hui. L'économie sur la mandature est certes modeste, mais réelle : 132.540,91 €<sup>14</sup>.

## **5/ TRANSPARENCE TOTALE DES FRAIS DE REPRÉSENTATION**

La Maire de Paris dispose d'une indemnité de 19.720 €<sup>15</sup> pour ses frais directement liés à son mandat, les maires d'arrondissement 11.092 €<sup>16</sup>. Les montants non justifiés sont reversés au budget de la Ville de Paris.

Aujourd'hui, personne ne peut connaître l'emploi de ces indemnités.

Je m'engage à une totale transparence sur l'utilisation de ces fonds : tout sera publié sur le site paris.fr, laissant les Parisiens juges de leur bon emploi.

## **6/ ARRÊT DU MAGAZINE PAPIER « À PARIS »**

Le magazine d'information municipale est tiré chaque année à 3,6 millions d'exemplaires, avec quatre numéros édités chaque année.

Je souhaite mettre fin à cette diffusion papier pour deux raisons :

- le coût d'impression d'un numéro est de 111.520 €<sup>17</sup>, soit 446.080 € par an, cela représente 2,7 M€ sur la mandature<sup>18</sup> ;
- le coût environnemental : ce sont 389 millions de pages imprimées sur une mandature , soit l'équivalent de 45.000 arbres sauvés.

Je conserverai une version électronique, les Parisiens étant désormais très connectés.

## **7/ TRANSPARENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES PARISIENNES**

L'open data de la Ville de Paris permet d'accéder à de nombreuses informations. Leur actualisation est perfectible, de même que la synthèse des données pour permettre aux Parisiens d'évaluer en temps réel l'action municipale.

Je souhaite aller plus loin en plaçant les données publiques au cœur de l'action quotidienne des services municipaux. Chaque direction doit être en mesure de montrer si elle est efficiente ou non.

Par exemple, je publierai chaque jour le nombre de signalements réalisés dans l'application « dans Ma rue », ceux qui ont été traités et ceux qui restent en souffrance. De même, je publierai en temps réel le nombre de places et de demandeurs de place en crèche par arrondissement.

## **8/ UNE BAISSÉ DES RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS DES BAILLEURS SOCIAUX ET UNE RÉVISION DES AVANTAGES DANS LES DIRECTIONS (RTT, PARACHUTES DORÉS)**

Un bailleur social a une vocation sociale. Comme je souhaite supprimer les jetons de présence des membres des Conseils d'administration des bailleurs sociaux, je demanderai également que la rémunération des dirigeants (de l'ordre de 10 à 15 000 euros mensuels ) soit diminuée de 30 à 50%, tout comme les indemnités de départ ou des avantages comme le rachat de RTT.

Chez Paris Habitat, le plus gros bailleur parisien, les salariés disposent d'un droit de rachat de RTT qui coûte environ 1,2 million d'euros par an.<sup>19</sup>

Le directeur général parti en 2016 (et ayant exercé sa fonction 3 ans) a quitté Paris Habitat avec des indemnités de rupture de 365 000 euros. Au total, 3 départs dans l'équipe dirigeante auront coûté 850.000 €. <sup>20</sup>

Je voudrais citer 3 chiffres : 195 millions en 2015, 171 millions en 2016, 135 millions en 2017<sup>21</sup>, c'est le montant des sommes allouées à la rénovation du parc social, en baisse de 30%. Au rythme actuel des rénovations (4.500 par an<sup>22</sup>), il faudrait attendre 2060 pour que tout le parc soit rénové.

1 DILT, plaquette 2018 de présentation des transports automobiles municipaux

2 L'Inspection générale de la Ville estimait à 5,7 M€, le coût de ce service en 2011, sur la base de 28.000 courses annuelles. Au prorata de 18.000 courses et actualisé de l'inflation, cela donne 3,9 M€ pour 2019

3 Délibération 2019 DDCT 22 adoptée le 5 février 2019

4 Délibérations 2014 SGCP 1007 à 1020 adoptées le 9 juillet 2014

5 Ibid.

6 Délibération 2017 C 1 adoptée le 6 octobre 2017

7 Délibération 2017 DRH 92 adoptée le 22 novembre 2017

8 Ville de Paris, les agents non-titulaires, CRC d'Île-de-France, novembre 2017, p.49

9 Les adjoints perçoivent 5.639,63 € brut par mois, soit 1.356,43 € de plus qu'un conseiller de Paris, soit une dépense

supplémentaire de 683.524,80 € sur une mandature pour 27 adjoints au lieu de 20

10 Ville de Paris, les agents non-titulaires, CRC d'Île-de-France, novembre 2017, p.45

11 Ibid., p.46

12 Délibération 2019 DDCT 22 adoptée le 5 février 2019

13 Le Parisien, 12 mars 2019

14 20% de 9.204,23 € brut pendant 72 mois

15 Délibération 2014 SGCP 1004 adoptée le 20 mai 2014

16 Ibid.

17 Marché 20191060010006 pour l'impression du n°69 du magazine À Paris

18 18 pages recto/verso à 3,6 millions d'exemplaires pendant 6 ans

19 Capital, avril 2019

20 Rapport de contrôle sur Paris Habitat, Ancols, février 2019

Rapports annuels de l'ADIL 21

22 Bleu budgétaire climat 2018

23 Bilan social 2018 de la Ville de Paris, p.35

24 Le coût moyen d'un agent parisien est de 33.184 € brut par an Paris 17

18 18 pages recto/verso à 3,6 millions d'exemplaires pendant 6 ans

19 Capital, avril 2019

20 Rapport de contrôle sur Paris Habitat, Ancols, février 2019

Rapports annuels de l'ADIL 21

22 Bleu budgétaire climat 2018

23 Bilan social 2018 de la Ville de Paris, p.35

24 Le coût moyen d'un agent parisien est de 33.184 € brut par an

18 18 pages recto/verso à 3,6 millions d'exemplaires pendant 6 ans

19 Capital, avril 2019

20 Rapport de contrôle sur Paris Habitat, Ancols, février 2019

Rapports annuels de l'ADIL 21

22 Bleu budgétaire climat 2018